



République du MALI

Direction Nationale des Eaux et Forêts – ONG Mille Traces – ONG AMEPANE

Résumée synthétique :

**Enquête préliminaire, partielle sur l'état de la grande et moyenne faune
des Aires Protégées du Bafing
(Parc National de Wongo, Parc National de Kouroufing, Sanctuaire des Chimpanzés,
Zone d'Intérêt Cynégétique de Flawa)**

**Jörg SCHLEICHER
Bourama NIAGATE
Youssef GALME**

Septembre 2014

Introduction

Depuis plusieurs années Mille Traces soutient la protection des aires protégées de différents pays d'Afrique de l'Ouest par un apport de matériel (voitures, équipements de gardes, etc...). Ce partenariat a débuté au Mali et ce pays a toujours été un de nos points focaux de nos activités. Des liens étroits se sont faits ainsi entre Mille Traces et l'ONG malienne, l'Association Malienne pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature et de l'Environnement (AMEPANE).

Afin d'aller plus loin que un simple apport de matériel les deux associations, en étroite coopération avec les services de la Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF) du Mali ont démarré un programme d'inventaires faunistiques (qui peut préfigurer un inventaire de la biodiversité globale) dans les aires protégées de la zone Bafing – Falémé concernées par le projet de création de l'Aire Protégée Transfrontalière Bafing – Falémé (APTBF). Ce programme, basé sur une première proposition faite en 2010, se décline en deux volets. A savoir un volet concernant une analyse de l'état de la grande et moyenne faune basée sur des perceptions des acteurs locaux à travers des enquêtes / audits ciblées et un volet d'inventaire direct. Ce premier volet devra être suivi par un deuxième qui vise à réaliser des prospections ciblées et systématiques de la faune dans les aires protégées du Bafing.

L'objectif de ce programme d'inventaires est de fournir une base solide de connaissances des enjeux et potentiels faunistiques des différentes AP pour l'élaboration et la mise en place de plans de gestions cohérents et opérationnels.

Le résumé présent correspond à un bilan synthétique du premier volet de ce programme, effectué par une mission menée conjointement par Mille Traces, par l'AMEPANE et par la DNEF du Mali en décembre 2013.

L'objectif de cette étude était de réaliser une évaluation préliminaire :

- de la composition actuelle ;
- de la richesse spécifique ;
- ainsi que de l'état de conservation de la grande et moyenne faune ;

dans la zone périphérique et au sein de quatre Aires Protégées du Bafing.

Cette évaluation est basée sur une analyse des perceptions des ressources faunistiques de la zone par les principaux utilisateurs de cette ressource, à savoir les chasseurs, et d'autres acteurs locaux en étroite contact avec le milieu naturel local (éleveurs, agriculteurs, pêcheurs, membres des comités de surveillance de la réserve).

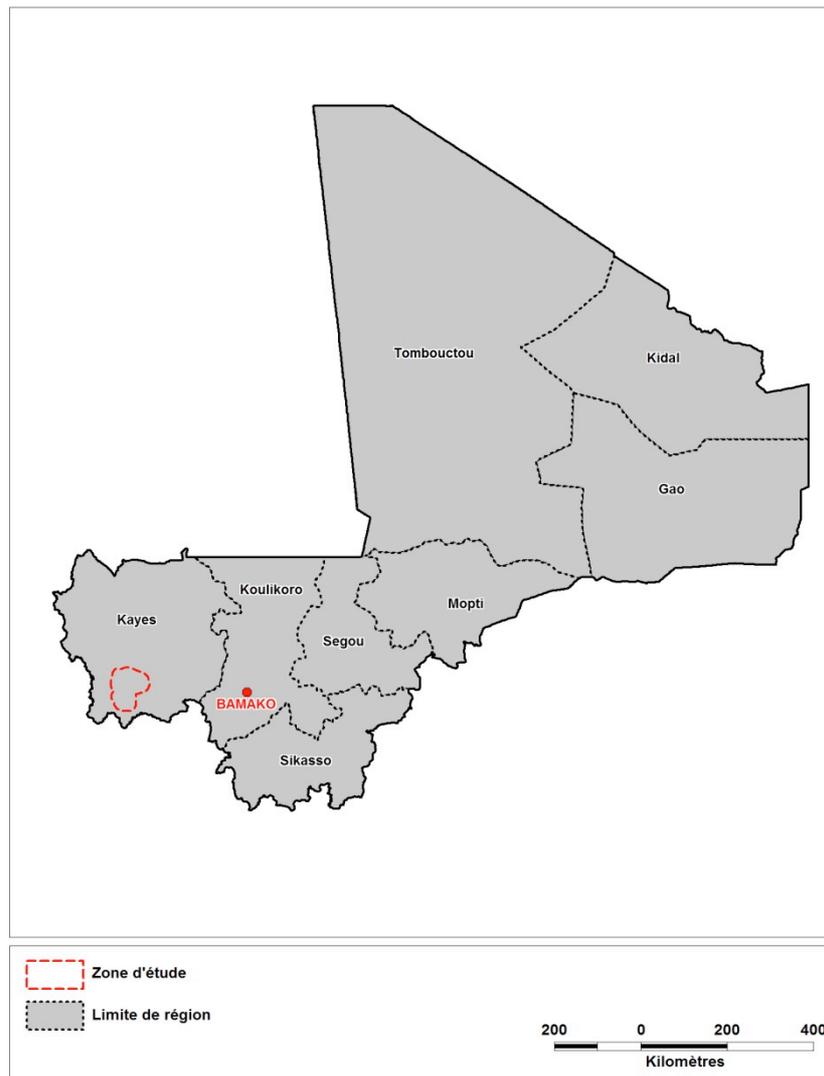
Présentation de la zone d'étude

La zone d'étude est située dans la partie sud-ouest du Mali à proximité des frontières guinéennes et sénégalaises. Elle se localise à environ 300 km à l'ouest de la capitale Bamako. Du point de vue administratif elle se situe dans la région de Kayes, à cheval sur les cercles de Kéniéba, Bafoulabé et Kita. Elle inclut quatre aires protégées à des statuts de protection différents, à savoir :

- Les parcs nationaux du Kouroufing (superficie d'environ 588 Km²) et du Wongo (superficie d'environ 580 Km²).
- Le statut de « Sanctuaire de Chimpanzés » (superficie d'environ 655 Km²).
- La Zone d'Intérêt Cynégétique (ZIC) de Flawa (superficie d'environ 757 Km²).

En début des années 2000, dans le cadre du Programme AGIR est né le projet de désignation d'une Aire protégée transfrontalière Bafing – Falémé (ABTBF) entre le Mali et la Guinée (Conakry), concernant entre autre les trois Aires Protégées de la zone d'étude. Toutefois ce projet n'a pas été vraiment opérationnel.

Depuis 2012, le programme ERSAP (Extension et Renforcement du Système d'Aires Protégées du Mali) piloté par la DNEF relance la gestion et l'aménagement des quatre Aires Protégées de la zone d'étude.



Carte 1 : Localisation de la zone d'étude au Mali

Méthodes

Collecte des données

L'enquête était basée sur des interviews standardisées d'un collège d'informateurs par village. Ce collège d'informateurs comportait notamment le chef de la confrérie des chasseurs (« Donso-Bâ »), ou son représentant, ainsi qu'un ou plusieurs autres membres de la confrérie des chasseurs ainsi que localement, des éleveurs transhumants et des pêcheurs. L'enquête a été divisée en deux volets :

- le premier traitant le contexte cynégétique ainsi que les aspects socio-économiques en lien avec la grande et moyenne faune ;

- le deuxième et principal volet consiste à collecter des informations sur la présence, la rareté ou l'abondance, l'évolution des effectifs et la localisation des espèces du cortège la grande et moyenne faune. Pour cela nous avons présenté les images des 51 espèces de la grande et moyenne faune originelle du secteur biogéographique. Afin de vérifier la crédibilité des affirmations des informateurs nous avons ajouté les images de 5 autres espèces africaines qui n'ont jamais existé dans le secteur ou à proximité (le questionnaire par village aurait été invalidé si un des collèges d'informateurs avait affirmé la présence d'une de ces espèces « contrôle »). Pour chaque image d'espèce présentée nous avons posé une série de questions standardisées (nom local, présence, abondance, *etc.*.....).

Au total lors de cette mission qui se déroulait sur une période de 10 jours nous avons mené l'enquête dans 15 villages, ce qui représente environ le tiers des villages présents sur la zone d'étude. Du point de vue statistique cela représente un échantillon significatif.

Analyse des données

Pour le contexte cynégétique et socioéconomique en lien avec la faune nous avons fait une analyse surtout qualitative. Nous avons pu cependant classer par fréquence selon un rang allant de 1 à 5 les principales espèces chassées ainsi que les principales espèces considérées comme ravageuses de cultures ou de bétail. Nous avons également quantifié le nombre de chasseurs par village pour obtenir une approximation du rayon d'action des chasseurs par village.

Pour les données sur la faune elle-même nous avons pu définir la fréquence de présence des espèces ainsi la richesse spécifique par territoire de village.

Afin de pouvoir définir les principaux enjeux de conservation vis-à-vis de la grande et moyenne faune, nous avons analysé l'état de conservation de celle-ci au sein de la zone d'étude. Cette analyse, se base strictement sur les informations récoltées au sein des 15 villages, qui présentent un échantillon suffisamment grand pour permettre cette évaluation. Il convient néanmoins de prendre en compte que ces informations sont forcément subjectives. Elles doivent donc dans le futur être complétées par des inventaires directs de la faune afin de pouvoir corriger les biais liés à la subjectivité des informateurs. Pour l'analyse nous avons écarté les 11 espèces pour lesquelles la collecte d'information se limite à l'état de présence/absence (Lièvre, Aulacode, Galago, Potto, Ratel, Civette, Chat sauvage, Serval, Pangolin et Oryctérope).

L'analyse de l'état de conservation, prend en compte les critères suivants :

- la fréquence des espèces sur les territoires des villages échantillonnés ;
- l'abondance des espèces considérée par les informateurs
- l'évolution des populations considérée par les informateurs.

Pour chaque critère nous avons attribué une grille d'évaluation dont la synthèse nous a permis d'évaluer l'état de conservation relative au sein de la zone d'étude, des espèces analysées. Au final, pour obtenir un indice permettant de qualifier **l'état de conservation relative** de chaque espèce au sein de la zone d'étude, un point d'indice était calculé en additionnant le nombre de villages avec présence de l'espèce (**critère répartition**), la somme de points d'indices d'abondance (**critère abondance**) et le point d'indice de l'évolution des populations de l'espèce (**critère évolution des populations**). Les détails de ce calcul sont présentés dans le rapport détaillé de l'étude (SCHLEICHER *et al.* 2014).

Résultats

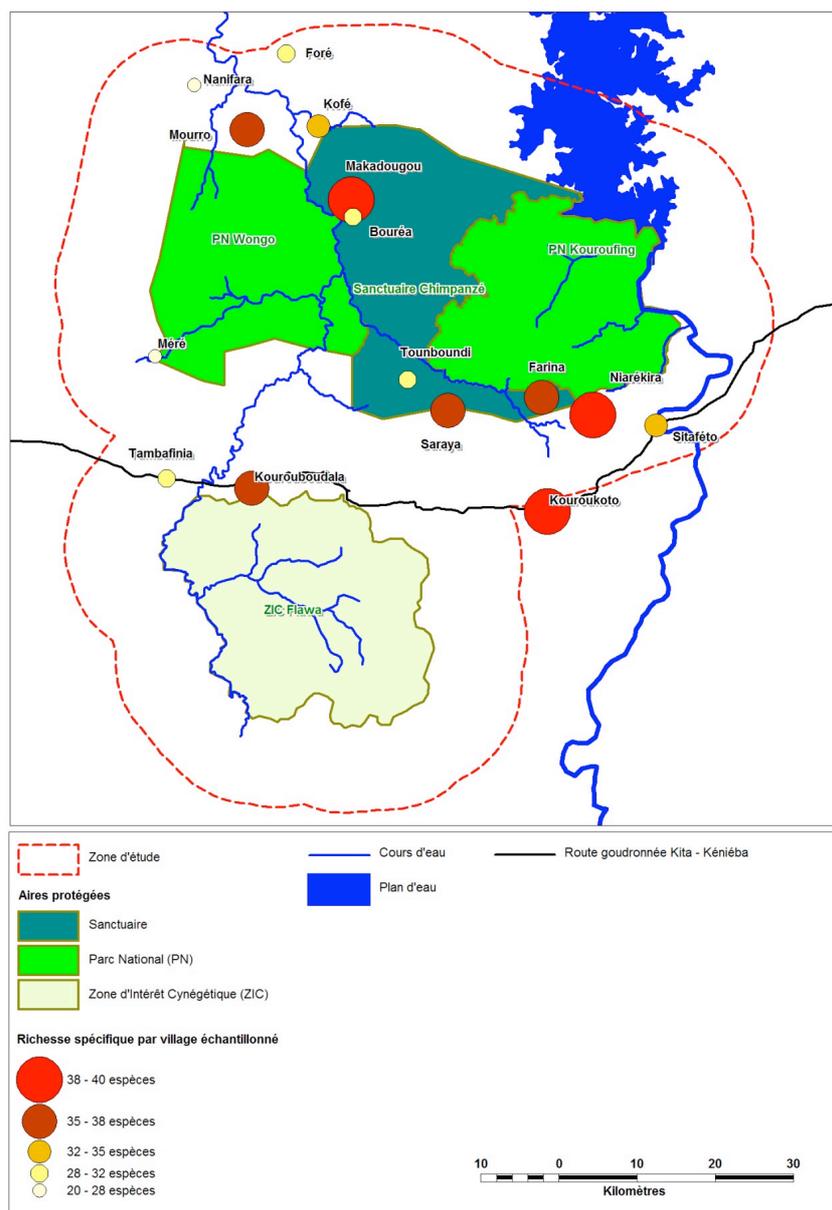
Sur les images des 56 espèces présentées lors des audits un total de 46 ont été reconnues et 44 sont considérées présentes sur le territoire d'au moins un des villages. Aucun des 15 questionnaires n'a été invalidé. En effet, aucun des collèges d'informateurs n'a reconnu la présence d'une espèce « contrôle », absent du secteur biogéographique, pour leur territoire villageois.

Ainsi 7 espèces de primates, 12 espèces de carnivores de grande et moyenne taille, 13 espèces d'ongulés (dont 11 bovidés), 6 espèces (à enjeu cynégétique ou de moyenne taille) d'autres groupes de mammifères, ainsi que 6 espèces de grands reptiles sont considérées comme étant présentes dans la zone d'étude.

On notera que l'Eléphant d'Afrique n'est plus considéré comme étant présent sur la zone d'étude. En effet les derniers troupeaux ont disparus au cours des années 1980. En revanche en 2012 un individu erratique de l'espèce à traversé la zone.

Tableau 1 : Répartition de la richesse spécifique par territoire villageois

Village	Primates (sur 7)	Carnivores (sur 12)	Bovidés (sur 11)	Autres ongulés (Hippopotame et Phacochère)	Autres mammifères (sur 6)	Reptiles (sur 6)	Total (sur 44)	Richesse spécifique en % du cortège
Bouréa	5	8	5	2	6	5	31	70,5 %
Farina	6	8	9	1	6	5	35	79,5 %
Foré	6	8	3	2	5	4	28	63,6 %
Kofé	6	9	6	2	5	4	32	72,7 %
Kourouboudala	6	10	6	2	6	6	36	81,8 %
Kouroukoto	6	10	8	2	6	6	38	86,4 %
Makadougou	7	10	10	2	6	5	40	90,9 %
Méré	4	2	6	1	4	3	20	45,5 %
Mourro	6	10	8	2	5	4	35	79,5 %
Nanifara	4	7	3	2	4	6	26	59,1 %
Niarékira	7	10	8	2	6	5	38	86,4 %
Saraya	6	9	7	1	6	6	35	79,5 %
Sitaféto	7	8	4	2	5	6	32	72,7 %
Tambafinia	6	6	3	2	5	6	28	63,6 %
Tounboundi	6	10	3	1	5	5	30	68,2 %



Carte 2 : Répartition de la richesse spécifique par territoire villageois enquêté

Concernant l'état de conservation de la faune dans la zone d'étude, seul trois espèces de la zone d'étude peuvent être considérées comme étant en « **très bon** » état de conservation. Il s'agit des trois primates, le Patas, le Babouin de Guinée et le Callitriche. Pour quatre autres espèces, le Phacochère, les deux espèces de Varans et le Python de Séba, l'état de conservation est évalué comme « **bon** ».

Pour onze espèces l'état de conservation est évalué comme étant « **moyen** ». Parmi ces espèces figure notamment le Chimpanzé, espèce présentant un enjeu réglementaire et patrimonial (au niveau national et international) important. Y figurent également trois espèces d'ongulés de petite et moyenne taille (les deux Céphalophes et le Guib harnaché), ainsi que les deux grands félins (Léopard et Lion).

L'état de conservation est « **défavorable** » pour cinq espèces présentes sur la zone d'étude. Parmi ces espèces figurent deux espèces d'Antilopes, l'Hippotrague et l'Ourébi ainsi que deux espèces de Crocodiles (Crocodile nain et Crocodile à long museau). Le Chacal doré figure également parmi ces espèces.

Les populations de quatre espèces de grands Bovidés, le Buffle, le Cobe Défassa et le Redunca sont dans un état de conservation « **très défavorable** ». De même les deux espèces de Hyènes.

Enfin, pour trois espèces, l'état de conservation est évalué (enlever le a) « **extrêmement défavorable** ». Il s'agit de deux Antilopes, le Cobe de Buffon et l'Eland de Derby, ainsi que du Lycaon. Pour ces trois espèces le risque d'extinction dans la zone, si ce n'est pas déjà le cas, paraît imminent. Ceci n'est malheureusement pas réellement étonnant pour le Lycaon et l'Eland de Derby, espèces très menacées et en forte régression sur l'ensemble de leur ancienne aire de répartition ouest-africaine. En revanche, il est curieux de retrouver le Cobe de Buffon dans cette catégorie. En effet, souvent l'espèce figure, dans les Aires Protégées des zones biogéographiques soudanaises et guinéo-soudanaises (PN du W, PN de la Pendjari, PN de l'Arly, Mole Game Reserve, PN de Niokolo Koba), parmi les Antilopes les plus abondantes. Cependant, l'espèce est assez liée aux plaines alluviales, habitat relativement peu étendu dans la zone d'étude. Par ailleurs son comportement social très grégaire facilite fortement sa chasse.

Tableau 2 : Etat de conservation des espèces de la zone d'étude

Espèce	Qualificatif de l'état de conservation
Patas (<i>Erythrocebus patas</i>)	Très bon
Callitriche ou Vervet (<i>Chlorocebus aethiops sabaues</i>)	Très bon
Babouin de Guinée (<i>Papio papio</i>)	Très bon
Phacochère (<i>Phacochoerus africanus</i>)	Bon
Varan du Nil (<i>Varanus niloticus</i>)	Bon
Varan de savane (<i>Varanus exanthemicus</i>)	Bon
Python de Séba (<i>Python sebae</i>)	Bon
Guib harnaché (<i>Tragelaphus scriptus</i>)	Moyen
Babouin anubis (<i>Papio anubis</i>)	Moyen
Chacal à flancs rayé (<i>Canis adustus</i>)	Moyen
Crocodile du Nil ouest-africaine (<i>Crocodylus suchus</i>)	Moyen
Léopard (<i>Panthera pardus</i>)	Moyen
Céphalophe de Grimm (<i>Sylvicapra grimmia</i>)	Moyen
Chimpanzé de l'ouest (<i>Pan troglodytes verus</i>)	Moyen
Céphalophe à flancs roux (<i>Cephalophus rufilatus</i>)	Moyen
Hippopotame (<i>Hippopotamus amphibius</i>)	Moyen
Caracal (<i>Felis caracal</i>)	Moyen
Lion (<i>Panthera leo</i>)	Moyen
Crocodile nain (<i>Osteolaemus tetraspis</i>)	Défavorable
Chacal doré (<i>Canis aureus</i>)	Défavorable
Hippotrague (<i>Hippotragus equinus koba</i>)	Défavorable
Ourébi (<i>Ourebia ourebi</i>)	Défavorable
Crocodile à long museau (<i>Mecistops cataphractus</i>)	Défavorable
Hyène tachetée (<i>Crocuta crocuta</i>)	Très Défavorable
Cobe Defassa (<i>Kobus ellypsiprymnus defassa</i>)	Très Défavorable
Buffle de savane d'Afrique de l'ouest (<i>Syncerus caffer brachyceros</i>)	Très Défavorable
Bubale d'Afrique occidentale (<i>Alcelaphus buselaphus major</i>)	Très Défavorable
Redunca (<i>Redunca redunca</i>)	Très Défavorable
Hyène rayée (<i>Hyaena hyaena</i>)	Très Défavorable
Cobe de Buffon (<i>Kobus kob</i>)	Extrêmement Défavorable
Lycaon (<i>Lycaon pictus</i>)	Extrêmement Défavorable
Eland de Derby de l'ouest (<i>Taurotragus derbianus derbianus</i>)	Extrêmement Défavorable

L'analyse démontre donc un état de conservation globalement défavorable et préoccupant pour les populations des grands et moyens ongulés dans la zone d'étude. En revanche, à l'exception du Lycaon et des deux espèces d'Hyènes, les grands et moyens carnivores sont en meilleur état de conservation que la plupart des ongulés. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces espèces sont difficiles, voire dangereuses à chasser. Par ailleurs, le bétail domestique présente pour les carnivores de la zone un substitut aux proies naturelles. Proies naturelles qui, quant à elles, ont fortement diminué, à l'exception des primates. L'état de conservation des primates est globalement satisfaisant, même pour les chimpanzés, espèce phare de la conservation internationale.

Le tableau suivant indique la répartition des espèces par rapport à leur état de conservation au sein du cortège global analysé. Il apparaît que les populations d'une majorité des espèces (44 %) se trouvent dans un état de conservation préoccupant (« défavorable », « très défavorable », « extrêmement défavorable »). Les espèces en état de conservation « moyen » représentent 34 % du cortège. Leur état est donc moins inquiétant pour le moment mais mérite néanmoins une certaine attention car le risque d'une dégradation n'est pas exclu (voire probable). Seuls, 22 % du cortège sont dans un état de conservation (« très bon », « bon ») qui ne mérite actuellement pas de préoccupation particulière.

Etat de conservation	Répartition des classes d'état de conservation en % du cortège total
Très bon	9,4 %
Bon	12,5 %
Moyen	34,4 %
Défavorable	15,6 %
Très Défavorable	18,8 %
Extrêmement Défavorable	9,4 %

Conclusion

Au niveau qualitatif, la zone d'étude possède encore une grande diversité d'espèces caractéristiques de la grande et moyenne faune des zones soudaniennes et soudano-guinéennes.

En revanche, l'état de conservation de la grande et moyenne faune telle qu'il est relevé par les enquêtes s'avère majoritairement préoccupant voire franchement mauvais. Ainsi, à titre d'exemple, même si la majorité de grands ongulés soudaniens est considérée comme étant localement encore présente dans la zone d'étude, leur abondance est très faible et une régression globalisée est constatée.

Causes de la régression et du mauvais état général de la faune

Plusieurs raisons sont avancées par les informateurs pour expliquer cette régression et le mauvais état de conservation de la grande faune dans la zone d'étude :

La principale raison avancée par la majorité des informateurs est liée à un effondrement des populations suite à une chasse à grande échelle, effectuée dans le cadre de véritables expéditions à but commercial, par des ressortissants mauritaniens dans les années 1980 et 1990. Depuis, ces incursions de braconniers professionnels, ont cessé. Toutefois, la faune n'a pas pu reconstituer ses effectifs pour autant. Ceci est lié à la chasse pratiquée au niveau local, à la multiplication des hameaux de culture qui présentent une source de dérangement, à des têtes de pont de pénétration dans les zones auparavant préservées, ainsi qu'à la forte présence de grands troupeaux de bétail de transhumants en saison sèche.

Perspectives

La gestion efficace des aires protégées s'appuie sur une bonne connaissance des composantes des écosystèmes à protéger et à gérer. La base d'un plan de gestion est donc constituée d'un état des lieux fin de la diversité biologique. Cet état des lieux servira de point de référence pour identifier les enjeux de conservation et les objectifs de gestion ainsi que pour définir des priorités de gestion. Les suivis à réaliser pour évaluer l'efficacité des mesures de protection prises doivent se référer à cet état initial. Dans le contexte local, l'état initial doit au moins comprendre un inventaire poussé de la grande et moyenne faune.

L'étude résumée synthétiquement dans le présent exposé correspond à un premier état des lieux partiel de la faune exclusivement basé sur l'analyse des perceptions de celle-ci par les acteurs locaux. Cet état des lieux est basé sur l'analyse des perceptions des acteurs locaux, il est donc forcément sujet à des biais liés au caractère subjectif des perceptions des informateurs. Ce premier état des lieux doit donc être complété et précisé par une évaluation basée sur des données plus objectives et précises, issues de prospections de terrain, afin de pouvoir servir de base à une gestion cohérente des Aires Protégées.

A notre avis, l'objectif principal d'élaborer un état des lieux – état initial exhaustif de la faune des Aires Protégées du Bafing doit comporter plusieurs volets :

- **Une analyse de l'évolution des populations des espèces les plus communes par rapport à des inventaires antérieurs en répétant l'échantillonnage effectués en 2004 ;**
- **des prospections ciblées (avec inventaire semi-quantitatif) de la grande et moyenne faune et l'identification de zones nodales prioritaires pour la mise en place de premières actions concrètes de conservation ;**
- **dans la mesure du possible (techniquement et logistiquement) le recensement quantitatif de la grande et moyenne faune pour certains secteurs plus aisés d'accès en ciblant les zones les moins accidentées.**